

La hausse des suicides liés à la crise, une réalité ignorée

Pour le professeur Michel Debout, il faut imputer à l'augmentation du chômage entre 2008 et 2011 un surcroît de 750 suicides et 10 780 tentatives

En trois ans, de la fin 2008 à la fin 2011, la crise économique a accru le nombre de chômeurs de 648 500. Elle a eu un autre impact, plus dramatique mais largement passé sous silence. Un surcroît, durant cette même période, d'environ 750 suicides et 10 780 tentatives de suicide.

Ces chiffres ne sont pas officiels. Ils n'ont pourtant rien de fantaisistes. Ce sont des estimations établies par le meilleur spécialiste en France du suicide, le psychiatre et professeur de médecine légale Michel Debout. Cet ex-membre du Conseil économique et social, qui travaille sur le sujet depuis quarante ans, a créé et présidé quatorze années durant l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), organisatrice de la Journée nationale de prévention du suicide - qui se tient cette année le 7 février.

Partant d'une étude de l'Institut national de veille sanitaire rendue publique en décembre 2011, qui chiffre le surtaux de tentative de suicide dans l'année chez les chômeurs (par rapport aux actifs en emploi), le professeur Debout a appliqué ce surtaux, variable selon les sexes, aux chômeurs et chômeuses supplémentaires depuis 2008. Puis a utilisé un facteur de corrélation entre tentatives de suicide et morts par suicide, en tenant compte du sexe et de l'âge. Et obtenu ce chiffre de 750 morts, « *prix humain de la crise* ». « *Un chiffre très minoré, complète-t-il, car je ne tiens compte que du facteur chômage. Or la crise a d'autres effets, précarité, surendettement, divorces, qui augmentent aussi le risque de passage à l'acte...* »

Si le professeur Debout a concoc-té ses propres statistiques, c'est qu'il est « *très en colère* » face à l'inaction des pouvoirs publics. Les chiffres les plus récents de l'Institut

national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le suicide datent de 2009, et ont été collectés en 2008. Ils dénombrèrent 10 500 suicides. Chiffre élevé, qui classe la France parmi les nations les plus touchées en Europe et place le suicide parmi les problèmes majeurs de santé publique. Sur-tout, ces statistiques révélaient une inquiétante inversion de tendance. Alors que le nombre de décès par suicide baissait depuis 1987 (après le pic de 12 525 morts en 1986), les années 2008 et 2009 ont marqué un redémarrage à la hausse : 10 127 en 2007, 10 353 en 2008, 10 499 en 2009. Les 35-65 ans, les actifs donc,

« La prévention, cela marche ! C'est un crève-cœur de voir qu'on n'agit pas auprès des chômeurs »

Jean-Claude Delgènes
directeur de Technologia

sont les plus concernés. Prémices de la crise, premiers impacts d'une dégradation économique et d'une déstabilisation sociétale, analysent tous les spécialistes.

Et ensuite ? Les chiffres 2010 ? 2011 ? Rien. Nulle vaste enquête épidémiologique, encore moins de statistiques en temps réel. Entre la collecte des chiffres et leur publication, il y a en France un décalage de deux années - notamment dû, selon l'Inserm, à l'attente de décisions de justice sur d'éventuelles investigations avant la transmission des certificats de décès. Les statistiques 2010 ne seront disponibles qu'à l'automne. « *Il faut améliorer cette situation ! De quoi a-t-on peur en publiant les chiffres du suicide ?* », interpelle la présidente de l'UNPS, Thérèse Hannier. Qui remarque qu'en France, contrairement à ce qui se passe en Angleterre ou au Canada, le certificat de décès renseigne uniquement sur le sexe, l'âge, le domicile et le mode suicidaire, sans autres informations de contexte. La vice-présidente de l'UNPS et ex-directrice de recherche à l'Inserm Françoise Facy s'étonne que dans ce contexte de crise aiguë, on n'étoffe pas au plus vite le recueil de données avec un système d'indicateurs limités mais plus rapides, en désignant par exemple des « *sentinelles* » dans les grandes entreprises et à Pôle emploi...

Un flou plus grand encore entou-re les tentatives de suicide. Là, on ne dispose que d'estimations liées aux hospitalisations. Or un passage aux urgences n'est pas considéré comme une hospitalisation. Thérèse Hannier présente pourtant « *une très nette augmentation* » : « *Les chiffres de l'Institut national d'études démographiques et de la Direction de la recherche du ministère de la santé, basés sur des relevés de 2006, estiment ces tentatives à environ 220 000, alors que les études antérieures à 2000 tablaient plutôt sur 150 000...* »

Pour le professeur Debout, il est temps de se mobiliser autour des « *dégâts humains* » de la crise. « *On frôle la non-assistance à personne en danger !* » Le 11 février, il organise au Sénat un colloque avec le directeur du cabinet Technologia, Jean-Claude Delgènes, spécialiste de la prévention des risques psychosociaux en entreprise. Dès 2009, alors à la tête de l'UNPS, M. Debout avait alerté : la crise allait avoir des effets dramatiques, comment se mobiliser autour de ceux en détresse ? Pas de réponse précise du gouvernement, estime-t-il.



La corrélation entre chômage et suicide est pourtant indéniable, selon lui. L'histoire l'a démontrée, notamment en 1929, avec une hausse très significative des suicides deux-trois ans après le démarrage de la crise. « *On peut craindre le pire pour 2012 et 2013, particulièrement chez les 40-55 ans. Pourquoi ne met-on pas en place un soutien médical et psychologique aux chômeurs ? La société montrerait à ces gens qu'ils comptent encore ! Un chômeur se suicide parce qu'il est déjà socialement mort, qu'il n'a plus de place, c'est une mise en adéquation avec son vécu. Mais personne ne se soucie du devenir de ces chômeurs.* » Pourquoi ? « *C'est comme si l'on n'avait pas envie de voir la réalité en face. Trop gênante, parce qu'on se sent tous un peu responsables.* »

A l'initiative du directeur de Technologia, un appel de 44 spécialistes - auxquels se sont depuis joints syndicats et loges maçonniques - pour la création d'un observatoire des suicides a été lancé au printemps 2011. Une structure indépendante, dotée de moyens pro-

Première cause de mortalité des 35-44 ans

La France se situe au 7^e rang des 30 pays de l'OCDE pour son taux de suicide (derrière la Corée du Sud, le Japon ou la Belgique).

Première cause de mortalité chez les 35-44 ans, le suicide arrive en deuxième position chez les 15-24 ans. 73 % sont le fait des hommes.

pres, qui favoriserait « *la connaissance, la transversalité des approches et l'élaboration de statistiques dignes d'une grande nation* ». Et permettrait de progresser dans la prévention. « *La France est en retard, du fait d'une cécité sur la réalité du phénomène*, déplore M. Delgènes. *Mais la prévention, cela marche ! C'est donc un crève-cœur de voir qu'on n'agit pas auprès des chômeurs !* » Le Programme national d'action contre le suicide annoncé en septembre 2011, attendu depuis cinq ans, est « *déconnecté de la cri-*

se », analysent MM. Delgènes et Debout. Ni observatoire ni suivi des chômeurs ne sont prévus. Selon le ministère de la santé, « *s'il est incontestable que les données sur le suicide peuvent être améliorées, il n'est pas pour autant nécessaire de se doter d'un observatoire* ». Dans le Programme national d'action, des mesures seront mises en œuvre pour « *consolider et amplifier les données sur les suicides et les tentatives* ». « *Un plan de 15 millions d'euros... C'est nettement insuffisant ! Les Français sont dans un état dépressif. Mais le suicide reste un secret bien gardé* », soupire M^{me} Hannier. Secret trop bien gardé pour se muer en priorité sanitaire nationale. Les morts sur la route ont diminué des deux tiers depuis les années 1980 - de 12 000 par an à moins de 4 000 aujourd'hui. Les morts par suicide passaient, eux, de 12 000 à 10 500. ■

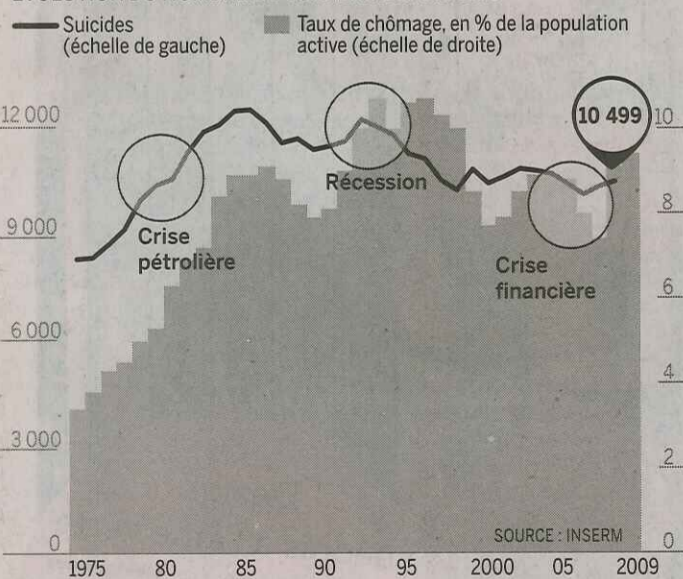
PASCAL KRÉMER

Sur Lemonde.fr

Lire « *Peut-on prévenir le suicide des enfants ?* », de Charlotte Chabas

Suicides, chômage : des évolutions corrélées

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SUICIDES DEPUIS 1975



« C'est comme si l'eau montait et qu'on ne le voyait pas »

SILS STATISTIQUES font défaut, certaines études et le ressenti d'observateurs sociaux sont autant de signaux d'alerte d'une hausse des suicides liés à la crise.

La revue médicale britannique « *The Lancet* » publiait le 9 juillet 2011 une étude soulignant la forte hausse des taux de suicide en Europe depuis le début de la crise. Dix des 27 pays de l'Union européenne disposent de chiffres pour la période 2007-2009 (ce qui exclut la France), durant laquelle le chômage a cru de 35 % en Europe : dans 9 de ces 10 pays (Autriche exceptée), le taux de suicide a augmenté d'au moins 5 %, alors qu'il diminuait partout avant la crise. La hausse est de 8 % en Grande-Bretagne, de

13 % en Irlande... En Grèce, une étude sur la période 2008-2011 note une hausse de 40 % des suicides.

L'Institut de veille sanitaire (INVS) comparait, en décembre 2011, les tentatives de suicide entre 2005 et 2010, et observait une « *tendance à la hausse des tentatives de suicide au cours des douze derniers mois* » : 0,5 % des interrogés déclaraient en avoir fait une, contre 0,3 % auparavant. Parmi les premiers facteurs de risque soulignés : le chômage.

SOS amitié reçoit chaque année 11 000 appels liés au suicide. Depuis deux ou trois mois, l'évocation des problèmes liés au travail est de plus en plus fréquente.

« *Nous avons l'impression d'entrer dans le cœur de la crise. La situation se durcit pour nos appelants, ils sont en souffrance psychique.* »

Technologia, cabinet de prévention des risques psychosociaux, a traité 73 crises suicidaires en entreprise ces cinq dernières années. « *Depuis 2007, nous constatons une hausse des crises suicidaires* », alerte son directeur, Jean-Claude Delgènes, qui remarque une « *accélération depuis septembre* ». « *C'est comme si l'eau montait, et qu'on ne la voyait pas monter. (...) La quarantaine de personnes qui travaille pour mon cabinet est assaillie d'exemples. Les avocats nous rapportent des drames liés au surendettement. Les syndi-*

cats nous racontent ce dont personne ne parle, ces suicides qui interviennent quelques mois après les plans sociaux, comme chez Mouliness ou Cellatex... »

Si le travail demeure globalement protecteur vis-à-vis de la tentation suicidaire (les chômeurs en précarité se suicident deux fois plus que les actifs employés), « *certaines organisations du travail engendrent des stress chroniques, qui peuvent conduire à des dépressions sévères, donc à des possibilités de passages à l'acte* ». C'est, selon lui, le cas dans le secteur sanitaire et social, aux avant-postes de la crise, où l'on demande toujours plus à des salariés disposant de moins de moyens. ■

P. KR.